

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2017/6/17-10

Le conseil d'administration, en sa séance du 17/06/2017,
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu le règlement des études de l'institut ;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

DÉCIDE :

OBJET : Fiche AOF (Architecture de l'offre de formation) - Mention Comptabilité-Contrôle-Audit (Création)

Le conseil approuve l'architecture de l'offre de formation (AOF) relative à la création du master mention Comptabilité-Contrôle-Audit telle que proposée dans le document (fiche AOF) en annexe de la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 30

Fait à Aix-en-Provence, le 17/06/2017

Francine Mariani-Ducray
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE :

29.6.2017

| | |
|--|----------------|
| | Domaine |
|--|----------------|

Formulaire AOF 1 – Dossier d'accréditation

ARCHITECTURE DE L'OFFRE DE FORMATION

Licence générale et professionnelle, master

Établissement : Aix-Marseille Université

Composante : Faculté d'Économie Gestion

Niveau : LICENCE LICENCE PROFESSIONNELLE MASTER

Intitulé : Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA)

Renouvellement Restructuration Création

Champ de formation : GESTION

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :

- Parcours-type 1 M2-CCA « Comptabilité-Contrôle-Audit »
- Parcours-type 2 M2-CAC « Contrôle Audit Conseil »
- Parcours-type 3 M2-AL « Audit légal & Commissariat aux Comptes »

Objectifs de la formation :

La mention *Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA)* vise à former des cadres de haut niveau dans les domaines de l'expertise comptable, du contrôle de gestion, de l'audit et du conseil.

- La **première année du Master** a pour objectif de donner aux étudiants ayant déjà acquis les connaissances de base indispensables en Droit - Économie - Gestion un enseignement plus approfondi en Comptabilité, audit, contrôle et conseil. À l'issue de cette première année, les étudiants doivent être capables d'avoir une vision globale du fonctionnement des entreprises et de résoudre des problèmes complexes et transversaux. Ils doivent avoir une capacité d'initiative et d'autonomie décisionnelle qui les rend apte à prétendre à des postes de responsabilités.

Les étudiants doivent :

- Maîtriser la logique financière en termes de finance de marché,
- Maîtriser les principales opérations comptables complexes,
- Connaître les principes fondamentaux de consolidation
- Avoir perfectionné leur maîtrise de l'outil informatique,
- les bases du raisonnement stratégique,
- Avoir développé leur compétence en matière de contrôle de gestion...

- La **deuxième année de Master** permet aux étudiants d'acquérir des compétences « métiers » qu'ils pourront mettre en œuvre dès leur stage de fin d'études et l'élaboration de leur travail de recherche.

- Les **trois parcours-type de la mention** permettent aux étudiants qui vont se présenter sur le marché du travail d'acquérir des compétences techniques indispensables dans chaque profession mais également de développer des aptitudes personnelles nécessaires pour intégrer différentes structures : entreprises et groupes industriels, établissements de crédit, compagnies d'assurance, sociétés de capital-risque, cabinets d'expertise comptable, cabinets en gestion de patrimoine, cabinets de conseils et d'audit.

Les *trois parcours-type de la mention CCA* sont :

- Le parcours-type **Comptabilité, Contrôle, Audit (CCA)** constitue parcours de référence dans la formation universitaire à l'expertise comptable. C'est une spécialité qui forme en deux années des spécialistes de la comptabilité, de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes.

Les compétences acquises dans le parcours-type-CCA sont :

- Savoir analyser et rédiger un contrat courant, identifier les situations susceptibles d'entraîner des conséquences pénales, estimer les conséquences fiscales d'opérations courantes, assister une entreprise dans le cadre d'une procédure de vérification, connaître les obligations juridiques d'un groupe de sociétés, savoir mettre en œuvre les obligations découlant d'une procédure collective...
- Analyser la performance d'un instrument financier et savoir quantifier le risque, interpréter les états financiers consolidés, participer à la construction d'un pilotage par la valeur, savoir utiliser les modèles de valorisation de l'entreprise, étudier la rentabilité d'un projet d'investissement, analyser les pratiques de gouvernance...
- Repérer et qualifier les choix stratégiques d'une organisation, exploiter et créer le contrôle de gestion et les budgets pour aider aux prises de décisions...
- Être en mesure de participer à la réalisation ou à la révision du traitement comptable des opérations liées aux restructurations et des opérations de consolidation, être capable de participer à la mise en place d'un système de contrôle interne...
- Être en mesure de participer à la définition d'un projet de système d'information, savoir définir un cahier des charges d'un progiciel de gestion intégré et savoir l'exploiter...
- À travers l'étude des grands débats économiques et financiers être en mesure de comprendre les stratégies de l'entreprise à la lecture des différents modèles théoriques, Connaître les principaux mécanismes de protection sociale, maîtriser l'expression orale sur les questions précédentes en français et en anglais...
- Être capable de travailler en groupe sur des dossiers et de restituer ce travail, savoir rechercher l'information et maîtriser la communication professionnelle, être en mesure de mettre en œuvre certains raisonnements et démarches de recherche dans le cadre d'un travail universitaire.

- Le parcours-type **Contrôle, Audit, Conseil (CAC)** permet aux diplômés d'acquérir des compétences nécessaires à exercer une fonction d'encadrement dans le domaine du contrôle de gestion, du conseil ou de l'audit interne ou externe.

Les compétences visées à la fin du M2-CAC sont :

- Appréhender et comprendre les problématiques comptable et financière
- Appréhender, comprendre et réaliser des missions de conseil, d'audit et de contrôle,
- Maîtriser et mobiliser les outils des systèmes d'information
- Adopter un comportement professionnel.

- Le parcours-type **Audit légal & commissariat aux comptes (AL-CC)** permet aux diplômés d'acquérir les compétences nécessaires en vue d'obtenir le certificat préparatoire aux fonctions de commissaire aux comptes (CPCAC) puis effectuer le stage de commissaire aux comptes.

Le mot Audit vient du latin *audire* qui signifie écouter. En économie, auditer signifie « contrôler, surveiller, inspecter, vérifier ». D'où le terme d'auditeur légal souvent utilisé pour qualifier le commissaire aux comptes. Métier passionnant, qui a du sens, enrichissant, et toujours en mouvement. Le commissaire aux comptes est un auditeur légal, il a un rôle unique et hors du commun, astucieux et hybride, il est au service du bien commun et de l'intérêt général. En effet, il exerce une mission imposée par la loi au service d'une entreprise, association, hôpital, ou université... Le commissaire aux comptes travaille dans et pour le respect des lois, il sécurise donc l'environnement

des entreprises et des tiers en formulant une opinion sur l'exactitude et la sincérité des comptes annuels de l'entité qu'il a auditée. Son action s'exerce dans des secteurs d'activités variés, tant sur le plan national qu'international.

Les compétences visées à la fin du M2-AL-CC sont :

Au-delà des compétences approfondies dans les domaines fondamentaux de la comptabilité, des systèmes d'information de gestion et techniques quantitatives de gestion, des matières juridiques et sociales, de la fiscalité de l'entreprise, de la gestion et finances des entreprises, ainsi que la maîtrise de la langue anglaise appliquée à la vie des affaires, le diplômé doit pouvoir :

- Devenir un spécialiste de l'audit légal fondé sur l'appréciation des risques, la qualité du contrôle interne, la validation des données comptables et des informations produites,
- Être à même à la suite d'un audit, d'exprimer une opinion motivée en certifiant que les comptes de l'entité sont « réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle », avec ou sans réserves, et en justifiant ses appréciations,
- Veiller lors de l'examen des états financiers d'une entité au respect des réglementations et à l'évaluation des risques du secteur de l'entité auditée,
- Disposer de bonnes capacités relationnelles et être un excellent analyste permettant la mise en place de procédures complètes afin d'effectuer un état des lieux financiers sécurisé dans un délai imparti.

Organisation de la formation :

Schéma général, portails, mutualisation des parcours types, articulation M1/M2 pour les masters, part du socle commun etc.

- La première année du parcours-type s'articule autour de deux semestres entièrement communs composés chacun de 5 d'unités d'enseignement (UE). Ces UE sont organisées de manière à respecter les exigences relatives au M2-CCA (dont le contenu des enseignements doit être en cohérence vis-à-vis des dispenses du DSCG) et à correspondre aux prérequis nécessaires pour les M2-CCA et M2-CAC.
- Au niveau de la deuxième année du parcours type CAC, les enseignements sont assurés de septembre à mars avec un stage de 4 à 6 mois ;
- Au niveau de la deuxième année du parcours type CCA, les enseignements sont organisés de façon à ce que les étudiants aient leur diplôme de Master début juillet pour accéder aux épreuves du DSCG dès octobre. Le stage se déroule sur la période mi-décembre à mi-avril (la plus propice aux activités des cabinets d'expertise comptable
- Au niveau de la deuxième année du parcours type -AL-CC, les enseignements sont assurés de septembre à mars avec un stage de 3 à 4 mois.

Plusieurs catégories de public sont accueillies au sein de la mention : formation initiale, continue et alternance (contrat de professionnalisation).

Pour chacun des publics, une organisation de M2 spécifique est mise en œuvre. Ainsi les enseignements sont organisés sous la forme de deux groupes distincts : un groupe de formation initiale et un groupe spécifique formation continue pour la première année du parcours-type et la deuxième année des parcours-type CCA et CAC.

Ce public de formation continue (FC) bénéficie des services administratifs déployés par le service FC de la Faculté en matière de montage et de suivi des dossiers, notamment concernant les financements.

Au sein du service formation continue de la FEG sont accueillis outre les groupes spécifiques de M1, M2 CAC et M2 CCA, une préparation intensive au DSCG est organisée

Modalités d'enseignement :

Préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; utilisation de la FAD etc.)

La formation prévoit :

- Des enseignements fondés sur l'apport de contenu académique abordant les dimensions stratégiques et opérationnelles des métiers relatifs aux M2.

- Des enseignements fondés sur l'application pratique des connaissances et menées sous la forme d'études de cas (soit focalisées sur l'un des domaines de compétence visées, soit généraliste et visant à donner à l'étudiant une vision de synthèse des problématiques à gérer dans l'organisation).
- Des mises en situation dans le cadre de simulations de gestion adossées aux TIC, permettant d'agréger les compétences des domaines abordées et conduisant à la prise de décisions.
- Un stage d'une durée de 3 à 6 mois en M2.
- Un suivi personnalisé des étudiants en recherche de stage et/ou en stage.
- Un travail personnel actif dans le cadre des enseignements mais également dans le cadre du mémoire de stage.
- Les étudiants peuvent bénéficier de la plateforme AMETICE de l'université.
- Accès aux ressources bibliothécaires de l'université Aix-Marseille
- Séminaire de simulation de gestion avec accès à la plateforme numérique de simulation de gestion (*business game*) développée par les EC de l'université Aix-Marseille

Volume horaire de la formation :

On indiquera aussi le cas échéant la part d'enseignement en langues étrangères

Volume horaire étudiant master 1 : 524 h (15h TD anglais et certains intervenants de l'UE Grands débats contemporains)

Volume horaire étudiant M2-CCA : 500 h (20h TD anglais)

Volume horaire étudiant M2-CAC : 300 H

Volume horaire étudiant M2-AL : 450 H

Lieux de la formation :

Aix en Provence (FEG) pour les groupes de formation initiale (parcours-type CCA et CAC) et Institut d'Études Politiques & Espace Philippe Seguin pour le M2-AL-CC Marseille (FEG) pour les groupes spécifiques de formation continue (M1, M2-CCA et M2-CAC).

Liens avec la recherche :

Essentiellement pour les masters, préciser le nom de l'unité de recherche (ou des unités) à laquelle la formation est adossée (à décliner, le cas échéant, par master 2)

La connaissance du monde de la recherche ainsi que ses résultats se fait à travers les enseignements dispensés dans les formations. Toutes les spécialités ainsi que le M1 de la mention intègrent dans leurs enseignements des enseignants chercheurs confirmés appartenant aux laboratoires qui suivent :

- En gestion avec le Centre d'études et de recherche en gestion (**CERGAM**) dans lequel se déploient 3 axes de recherches :
 - Stratégie, décisions et contrôle des organisations publiques et privées,
 - Management des marques : services et produits,
 - Entrepreneurat, information et internationalisation.
- En économie avec le Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille (**GREQAM**) qui est une unité mixte de recherche en sciences économiques (N° 7316) classée parmi les 5 meilleurs centres de recherche en France et dans les 100 meilleurs au niveau mondial. Il est divisé en plusieurs départements :
 - Philosophie économique et intervention publique
 - Macroéconomie et économie internationale
 - Économétrie et statistique
 - Décision, interactions et réseaux
 - Développement économique et finance internationale (DEFI).
- En économie et sociologie du travail (**LEST**) qui a pour ambition de contribuer au développement de la recherche en sciences humaines et sociales sur le travail, l'emploi, la formation et l'innovation.
- En informatique avec le Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes de recherche (**LSIS**) qui recouvre 3 pôles de recherches :

- Systèmes
- Informatique
- Image

- En logistique avec le Centre de Recherche sur le Transport et la Logistique (CRETLOG EA 881) oriente ses activités de recherche autour de cinq thèmes majeurs

- La responsabilité sociale de l'entreprise et le développement durable en contexte logistique
- Du management logistique au management de la *supply chain*
- Management du canal de distribution
- Management inter-organisationnel
- Management dans les services logistiques

- En droit avec le Centre d'études fiscales et financières (CEFF) qui propose 3 axes de recherches :

- Études en matière de psychosociologie fiscale
- Politique fiscale des États en mutation (pays de l'Est, Asie du Sud Est, Maghreb)
- Systèmes fiscaux européens.

Il existe au sein de la mention des éléments de formation à la recherche car les étudiants de l'ensemble des spécialités ont un travail de recherche (mémoire ou article) à rédiger et à soutenir en fin d'année universitaire. Ce travail vise à traiter d'une problématique concrète de l'entreprise dans le domaine de spécialité de l'étudiant en mobilisant à la fois une vision théorique et académique et à la fois une vision empirique liée au terrain. Ce travail nécessite un effort de recherche bibliographique et documentaire, le développement d'un esprit d'analyse et de synthèse et enfin un effort de rédaction, de définition d'une problématique, de structuration et d'articulation des idées.

Les étudiants doivent rédiger au préalable une notice qui doit contenir : la problématique, l'intérêt du sujet, les définitions nécessaires, les domaines abordés et les limites fixées, la justification du plan, le plan suffisamment détaillé (parties, chapitres et sections), avec éventuellement le nombre de pages prévisionnel (au niveau des chapitres par exemple), la bibliographie détaillée (revues, ouvrages, supports divers...), les annexes éventuelles (entreprise pour application, centre de recherche, organisme professionnel...).

Liens avec le monde socio-économique :

Essentiellement pour les formations à insertion professionnelle directe, préciser le nom des partenaires socio-économiques de la formation

Le partenariat avec les entreprises se situe à tous les niveaux des formations. Outre leur participation sur un plan pédagogique dans les différents programmes, les entreprises sont présentes au niveau du conseil de perfectionnement, des sélections, des stages, des jurys ainsi que dans l'élaboration des contenus pédagogiques et des orientations à donner aux formations pour être au plus proche de la réalité de leurs besoins.

Les liens avec les professionnels se font également par les différentes rencontres et les conférences organisées par les responsables de formation et le réseau des anciens étudiants. Les professionnels qui interviennent dans les divers programmes assurent des relais aux étudiants dans leur réseau : CROEC (conseil régional de l'ordre des experts comptables, association des DFCG (directeurs financiers et de contrôle de gestion) ...

Dans le cadre des parcours-types, des entreprises viennent chaque année à la rencontre des étudiants pour présenter leur structure, leur organisation ainsi que leurs métiers et proposer des stages : LCL, Bnp Paribas, Crédit Agricole, Cepac, UFF, mais aussi des groupes industriels et des entreprises du tertiaire par l'intermédiaire des professionnels intervenant dans la formation comme Alstom, Orange, CMA CGM, Onet...

La mention note également de fortes relations avec le monde professionnel des experts comptables (CROEC-PACA et Corse et CRCC-Aix-Bastia, CNCC, CSOEC). En PACA, on peut recenser 1785 experts comptables indépendants, 2023 sociétés d'expertise-comptable en 2015), le besoin régional est suffisant comme en atteste la qualité de l'insertion des étudiants.

Deux conventions sont en cours de signature avec le CROEC-PACA et la CRCC-Aix-Bastia

De même, une convention est en cours de signature entre l'IEP et la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes (CNCC) qui tient à s'impliquer dans la construction de ce nouveau parcours type en Audit légal, encore unique en France.

Les points forts de la mention en matière de lien avec le monde socio-économique sont :

- L'engagement de certaines entreprises à proposer chaque année des stages et des contrats de professionnalisation aux étudiants des spécialités (Areva, APMH, CMA CGM, Arcelor Mittal, Transavia, RAN, KPMG, CMR, LCL, Bnp Paribas, Credit Mutuel, Orange, Cepac, Onet...)
- Participation des étudiants à des manifestations organisées par l'OEC et le CRCC (« la Nuit qui Compte ! », « Universités d'été des commissaires aux comptes », présentation de la « Réforme européenne de l'audit »...) mais aussi à des jeux d'entreprises organisés par la faculté comme le « Business Game By Night » ou bien « Les entrepreneuriales en PACA ».
- Organisation de nombreux événements avec les professionnels contribuant au rayonnement des formations dans son environnement et offrant de nombreux contacts aux étudiants.
- Les spécialités sont inscrites au répertoire national de la certification conformément aux recommandations de la commission nationale.

Effectifs attendus :

- **Pour le master 1** : 100 à 150 étudiants (dont 20 à 40 étudiants en groupe spécifique de FC).
- **Pour la 2^{ème} année du parcours-type-CAC** : 45 à 60 étudiants (dont 20 à 30 étudiants en groupe spécifique de FC).
- **Pour la 2^{ème} année du parcours-type - CCA** : 45 à 60 étudiants (dont 20 à 30 étudiants en groupe spécifique de FC).
- **Pour la 2^{ème} année du parcours-type AL-CC** : 20 à 30 étudiants

Pour les Licences professionnelles,
origine des publics :

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

*Préciser s'il s'agit de PR, MCF ou PRAG ; Indiquer leur section CNU
PR – MCF – PRAG – Autre – Total*

| Grade | Nombre | Section CNU |
|-------|--------|-------------|
| PR | 2 | 05 |
| MCF | 9 | 06 |
| MCF | 1 | 05 |
| PR | 1 | 27 |
| MCF | 2 | 27 |
| MFC | 2 | 01 |
| PR | 1 | 01 |
| PRAG | 5 | |

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

Préciser la part du volume horaire d'enseignement dédié à l'intervention de ces représentants

| Statut professionnel | Nombre | Employeur |
|-------------------------|--------|--------------------------|
| Commissaire aux comptes | 6 | Prof. Libérale & associé |
| Expert-Comptable | 6 | Prof. Libérale & associé |
| Contrôleur de gestion | 1 | AREVA |
| Contrôleur de gestion | 1 | APHM |
| Contrôleur de gestion | 1 | CMA-CGM |
| Contrôleur de gestion | 1 | SPIE |
| Contrôleur de gestion | 1 | Arcelor-Mittal |
| Consultant | 1 | CMR |
| DAF | 1 | Groupe ONET |
| Chef d'entreprise | 1 | Bureau Action Qualité |

- Pour la 1^{ère} année du parcours-type : 47 % des enseignements assurés par des praticiens
- Pour la 2^{ème} année du parcours-type-CAC : 50% des enseignements assurés par des praticiens
- Pour la 2^{ème} année du parcours-type -CCA : 56 % des enseignements assurés par des praticiens
- Pour la 2^{ème} année du parcours-type -AL-CC : 50 % des enseignements assurés par des praticiens

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Il s'agit du personnel non-enseignant qui vient en appui aux enseignants de la formation (ingénierie pédagogique, tutorat...)

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public

Préciser si la formation est ou doit être co-accréditée avec un ou des autres établissements d'enseignement supérieur ou s'il s'agit d'une simple convention de partenariat.

Formation co-accréditée avec l' d'Aix pour le parcours type « Audit légal & Commissariat aux comptes »

Internationalisation des formations

Préciser les accords particuliers qui s'attachent à cette formation (Erasmus Mundus ou autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger, double diplôme, enseignement de langues, etc.).

Les partenariats internationaux sont centralisés et gérés par le service des relations internationales de la faculté d'économie et de gestion. Des programmes spécifiquement européens pour les Master1 sont mis en œuvre tels qu'Erasmus (plus de 40 universitaires partenaires) et outre atlantique avec le réseau CREPUQ (échanges avec le Canada). Des conventions avec des universités partenaires dans les différents continents sont établies et donnent la possibilité de valoriser un séjour d'études dans d'autres pays.

On compte de façon générale et chaque année en M1- CFFP (mention antérieure à la mention CCA) 1 à 3 étudiants entrants dans le cadre du programme Erasmus, auxquels s'ajoutent 1 à 2 étudiants bénéficiant d'autres formes de mobilité encadrée. Du côté de la mobilité sortante, de 1 à 3 environ partent en mobilité Erasmus, et parfois 1 dans le cadre d'autres programmes d'échange ou d'accords bilatéraux. En 2015/16, une étudiante chinoise a obtenu une bourse Eiffel afin de suivre les deux années du Master CFFP.

Pour ce qui concerne les spécialités et le M1, l'ouverture internationale se situe également dans le recrutement d'étudiants étrangers ainsi que par les stages réalisés dans des entreprises implantées à l'étranger.

Les stages se déroulant sur 4 à 6 mois, les étudiants peuvent tout à fait le réaliser à l'étranger. Chaque année, deux à cinq étudiants se situent dans ce cas (Suisse, Luxembourg, Angleterre, USA, Asie...). Les étudiants du M1 peuvent également faire s'ils le souhaitent et en dehors des périodes d'enseignements et d'examens un stage conventionné.

En M2, les étudiants sont autorisés à réaliser leur stage à l'étranger.

L'IEP d'Aix permet à ses étudiants l'accès à la voie internationale en introduisant des exigences de parcours à l'étranger dans la troisième année du cursus et en encourageant une mobilité internationale en cinquième année.

Les étudiants ont la possibilité de passer une année d'études dans l'une de nos universités partenaires à travers le monde grâce à la signature de près de 110 conventions et accords de coopération. L'Institut participe activement au programme européen Erasmus, ainsi qu'aux réseaux d'échange nord-américains CREPUQ et ISEP. La présence à l'IEP d'Aix d'un département des relations internationales qui coordonne la mise en place de partenariats à l'international et assure la conduite des relations bilatérales, facilite la mobilité de nos étudiants tant sur le plan de la conception de projets de formation de dimension internationale que sur celui de la gestion des conventions et accords de coopération.

Concernant le parcours type Audit légal et CAC, la toute récente réforme de l'audit légal européen accentue l'attrait de la dimension internationale pour la profession de Commissaires aux comptes.

**Conventionnement avec une institution
privée française**

Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution.